

TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT AUX GRADES DE :
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 2^{ème} CLASSE
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2^{ème} CLASSE
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1^{ère} CLASSE
ARRETE N° 2024 - 0804/121P

ANNÉE 2024

Le Président du SIVOS DU PAYS MELUSIN,
 Vu le Code Général de la Fonction Publique ;
 Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,
 Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité ou de l'établissement,
 Vu la délibération en date du 14/01/2021 portant détermination des ratios promus/promouvables après avis du Comité Social Territorial en date du 13/01/2021,
 Vu l'arrêté n° 2021-2001/013P en date du 20/01/2021 établissant les Lignes Directrices de Gestion applicables à compter du 01/01/2021 pour une durée de 6 ans,

Rappel : tous les agents pouvant bénéficier d'un avancement de grade doivent être inscrits dans le ou les tableaux par ordre de priorité. Il revient à l'autorité territoriale de choisir parmi les agents inscrits, ceux qu'elle nomme. Ils seront nommés selon l'ordre de priorité indiqué dans le ou les tableaux.

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2024 est établi comme suit :

Avancement au grade d'Adjoint d'Animation Principal de 2^{ème} Classe

N°	NOM et Prénom	Homme ou Femme	Grade actuel	(le cas échéant) Date de l'examen professionnel	Date d'effet de l'avancement
1	DAPREMONT NATHALIE	F	ADJOINT D'ANIMATION	.././.....	01/09/2024
2	GERMENOT EMELINE	F	ADJOINT D'ANIMATION	.././.....	28/11/2024

Part respective des femmes et des hommes

Effectif considéré	Répartition	
	Hommes	Femmes
Effectif du grade d'origine	1	10
Agents du grade d'origine « promouvables »		2
Agents inscrits au présent tableau d'avancement		2
Effectif du grade d'avancement		5

Avancement au grade d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} Classe

N°	NOM et Prénom	Homme ou Femme	Grade actuel	(le cas échéant) Date de l'examen professionnel	Date d'effet de l'avancement
1	DELAGE FRANCOISE	F	ADJOINT TECHNIQUE	.././.....	01/09/2024
2	MAGNAN SYLVIANE	F	ADJOINT TECHNIQUE	.././.....	01/09/2024

Part respective des femmes et des hommes

Effectif considéré	Répartition	
	Hommes	Femmes
Effectif du grade d'origine	1	13
Agents du grade d'origine « promouvables »		2
Agents inscrits au présent tableau d'avancement		2
Effectif du grade d'avancement		18

Avancement au grade d'Adjoint Technique Principal 1^{ère} Classe

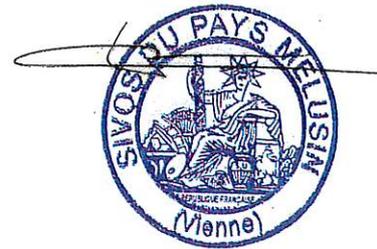
N°	NOM et Prénom	Homme ou Femme	Grade actuel	(le cas échéant) Date de l'examen professionnel	Date d'effet de l'avancement
1	GUILLOTEAU NOELLE	F	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2 ^{ème} Classe		01/06/2024
2	VINCENS VERONIQUE	F	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2 ^{ème} Classe		01/06/2024
3	ARDILLON CORINNE	F	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2 ^{ème} Classe		01/09/2024
4	AIRAULT LUCIE	F	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2 ^{ème} Classe		01/06/2024
5	MIRANDE CECILE	F	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2 ^{ème} Classe		01/09/2024
6	LAUNAY PATRICIA	F	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2 ^{ème} Classe		01/09/2024

Part respective des femmes et des hommes

Effectif considéré	Répartition	
	Hommes	Femmes
Effectif du grade d'origine		16
Agents du grade d'origine « promouvables »		6
Agents inscrits au présent tableau d'avancement		6
Effectif du grade d'avancement		12

ARTICLE 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion de la Vienne qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article L522.26 du Code Général de la Fonction Publique.

Fait à Lusignan, le 08/04/2024
Le Président,
M. CHAUVET Bernard

**L'autorité territoriale :**

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers ou par l'application Internet Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.